

## **COMITÉ MIXTE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

40<sup>e</sup> réunion, le jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2009  
Salle 111-B, 1<sup>er</sup> étage, Édifice Marie-Guyart, à Québec  
De 13 h 30 à 16 h 30

### **Compte rendu**

#### **PRÉSENCES**

##### **Commissions scolaires**

- M. Georges Brissette, directeur de la Communauté apprenante, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles, TRÉAQFP
- M. Richard Chaurest, directeur général adjoint, CS de la Seigneurie-des-Mille-Îles, ADIGECS
- M. André Cormier, directeur du Centre Anjou, CS de la Pointe-de-l'Île, ACSQ
- M<sup>me</sup> Louise Dionne, secrétaire générale, TRÉAQFP, FCSQ
- M. Robert Goyer, Fédération des commissions scolaires du Québec, invité, FCSQ
- M<sup>me</sup> Isabelle-Line Hurtubise, Fédération des commissions scolaires du Québec, FCSQ
- M<sup>me</sup> Gloria Keenan, directrice FG/FP, CS Lester-B.-Pearson, PROCEDE
- M<sup>me</sup> Maude Plourde, directrice du CFP de Québec, CS de la Capitale, ACSQ
- M<sup>me</sup> Louise Savard, directrice générale, CS des Bois-Francis, ADIGECS

##### **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

- M<sup>me</sup> Carole Arsenaault, Services à la communauté anglophone
- M. Dominique Beaussier, Direction des programmes et de la veille sectorielle (invité)
- M. Smaïl Bouikni, directeur général de la formation professionnelle et technique
- M. Yves Bourassa, directeur de la gestion sectorielle des ressources
- M<sup>me</sup> Nora Desrochers, directrice des programmes et de la veille sectorielle
- M<sup>me</sup> Guylaine Larose, directrice de la formation continue et du soutien
- M<sup>me</sup> Julie Lèvesque, directrice de la planification et de la coordination sectorielles
- M<sup>me</sup> Giuliana Tessier, Direction de la planification et de la coordination sectorielles (invitée)
- M. Jacques Turgeon, directeur de la gestion stratégique de l'offre de formation

#### **ABSENCES**

- M<sup>me</sup> Viviane Croubalian, directrice générale adjointe, CS Lester-B.-Pearson, ADGCSAQ
- M<sup>me</sup> Lauraine Langlois, directrice générale par intérim, Direction générale des régions, MELS
- M. Michel Laurendeau, directeur, CS de la Vallée-des-Tisserands, TRÉAQFP
- M. Normand Lessard, directeur général, CS de la Beauce-Etchemin, ADIGECS
- M. Robert Mills, directeur général, CS Lester-B.-Pearson, ACSAQ
- M. Wojtek Winnicki, directeur général adjoint FP-FGA, CS Marguerite-Bourgeoys, ADIGECS

#### **SECRÉTAIRE**

- M<sup>me</sup> Francyne Lavoie, Direction de la gestion stratégique de l'offre de formation, SFPTFC

## ORDRE DU JOUR

Tel qu'adopté

1. Accueil des participantes et des participants
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du compte rendu de la 39<sup>e</sup> réunion tenue le 9 avril 2009
4. Suivis au compte rendu de la réunion du 9 avril
5. Orientations et plan de travail du comité mixte pour 2009-2010
6. Mandat et validation des membres des sous-comités pour 2009-2010
7. État de situation du Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique
  - 7.1 Plans d'aménagement et stratégie ministérielle de redéploiement de l'offre de formation
8. État de situation sur la reconnaissance des acquis
9. Information générale sur la concomitance : suivi des projets particuliers - rencontre tenue en avril 2009
10. Suivi de la passerelle provisoire CFMS vers les métiers semi-spécialisés
11. Rapport des sous-comités du Comité mixte FP
  - 11.1 Organisation pédagogique et évaluation des apprentissages et des programmes d'études
  - 11.2 Formations de courtes durées en formation professionnelle
  - 11.3 Accès des jeunes à la formation professionnelle
  - 11.4 Promotion et valorisation de la formation professionnelle et de la formation technique
  - 11.5 Suites au Plan de rapprochement en matière de formation professionnelle et technique
  - 11.6 Sous-comité sur le Régime pédagogique et l'Instruction
12. Vérification du calendrier des rencontres pour l'année 2009-2010
13. Autres points
  - 13.1 Indicateurs de réussite pour la formation professionnelle, *Plan sur la persévérance et la réussite L'école, j'y tiens!*
  - 13.2 Services éducatifs complémentaires en formation professionnelle

### 1. PRÉSENTATION ET ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

M. Bouikni souligne la présence de nouveaux membres dont celle de M. André Cormier, directeur du Centre Anjou, de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, et celle de M. Jacques Turgeon, directeur de la gestion stratégique de l'offre de formation.

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est modifié au point 8, avec la précision – de tracer l'état de situation– sur la reconnaissance des acquis et des compétences, plutôt que –aspect financier–. Deux sujets sont ajoutés au point 13, soit :

- 13.3 Indicateurs de réussite pour la formation professionnelle, *Plan sur la persévérance et la réussite L'école, j'y tiens!*
- 13.4 Services éducatifs complémentaires en formation professionnelle

## 3. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA 39<sup>e</sup> RÉUNION DU 9 AVRIL 2009

Le compte rendu est convenu conforme aux propos et approuvé.

## 4. SUIVIS AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 9 AVRIL 2009

Les suivis de la réunion d'avril 2009 sont pris en compte dans les points traités dans le présent ordre du jour. Ils concernent entre autres :

*Le logiciel de gestion des stages en santé*

- 1<sup>er</sup> aspect : Nomination d'une interface pour la formation professionnelle  
M. Michel Laurendeau, de la TRÉAQFP, agira comme représentant du réseau d'établissements d'enseignement et en interface avec le MELS.
- 2<sup>e</sup> aspect : Relance au sondage pour connaître l'intérêt d'utilisation du logiciel  
La relance a été complétée. M. Yves Bourassa précise que 18 / 37 milieux sont intéressés, les 19 autres ne s'étant pas montrés intéressés ou n'ayant pas donné de réponse après plusieurs relances. Les échanges des membres sur la participation des milieux amènent des compréhensions divergentes et on convient de demander à M. Laurendeau de tracer un portrait de situation à une prochaine réunion.

*Les filières de continuité* : M<sup>me</sup> Larose précise que les enveloppes pour la formation à temps partiel devraient être confirmées incessamment. Des liens sont faits avec les responsables régionaux et les Tables interordres.

**Suivi**

*La formation professionnelle à temps partiel* : M<sup>me</sup> Larose précise que les enveloppes pour la formation à temps partiel devraient être confirmées incessamment. Ainsi, des formations menant à une AEP seront expérimentées et bonifiées. Des liens sont faits avec les responsables régionaux et les Tables interordres.

*Les continuités du certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) vers certains programmes d'études professionnelles* : Sujet traité à l'ordre du jour, point 10.

*Les sous-comités* : Point récurrent à l'ordre du jour pris en compte, points 6 et 11.

*L'augmentation des coûts de l'acier* : M. Bourassa précise qu'il n'y a pas eu de révision du financement pour le mobilier/appareillage/outillage (MAO) en ce qui concerne l'acier. En 2005, on a questionné ces coûts et ils ont été ajustés. La représentante de l'Association des cadres scolaires du Québec insiste sur le fait que les demandes reflètent les besoins de plusieurs établissements et

que l'acier n'est pas le seul matériau dont la valeur a augmenté. M. Bourassa souligne qu'il pourrait être pertinent d'étudier la question au comité sur le financement et de mener une enquête auprès des établissements afin d'établir un état de situation. Y aurait-il une révision de la méthode pour qu'elle traduise mieux les besoins? À faire valoir et à poursuivre.

*La rencontre nationale sur la concomitance* : Document déposé au point 9.

## **5. ORIENTATIONS ET PLAN DE TRAVAIL DU COMITÉ MIXTE POUR 2009-2010**

Suivi

La représentante de l'ADIGECS souhaiterait que le Comité dispose d'un plan de travail relatif aux différents sujets pouvant être abordés au cours de l'année, les objets de travail qui ressortent ainsi que leur enlignement en termes de continuité pour les prochaines années. Le président confie le mandat d'élaborer cet instrument à la secrétaire du Comité. M<sup>me</sup> Hurtubise, de la Fédération des commissions scolaires, propose sa collaboration.

## **6. MANDAT ET VALIDATION DES MEMBRES DES SOUS-COMITÉS POUR 2009-2010**

La liste des membres du Comité et celle des différents sous-comités ont été transmises aux membres du Comité mixte. Certaines personnes soulignent des changements à prendre en considération.

Quelques modifications sont notées et entraînent des changements :

Suivi

- Le sous-comité *Organisation pédagogique et évaluation des apprentissages et des programmes d'études* pourrait revoir son mandat pour ajouter, comme les autres sous-comités, l'item « faire des recommandations au Comité mixte sur la formation professionnelle ». Le commentaire est bien reçu et les responsables de ce sous-comité verront à effectuer le changement.
- Un questionnaire est amené en relation avec le sous-comité *Régime pédagogique et Instruction*. La responsable de ce comité pour le Ministère souhaite qu'il soit maintenu, particulièrement cette année où il est probable qu'il y ait des changements à effectuer à la réglementation. Par ailleurs, il pourrait être pertinent d'échanger sur des questions ou de sujets amenés par des préoccupations du réseau. D'autres personnes du Ministère pourront s'ajouter aux membres du sous-comité en fonction des sujets de modification au Régime ou à l'Instruction.
- M<sup>me</sup> Larose, précise que le sous-comité sur les *Formations de courtes durées en formation professionnelle* devrait subir une modification à son titre pour celui de la formation continue. Aussi, le mandat du sous-comité sur la *Valorisation de la formation professionnelle et de la formation continue* pourrait se voir ajouter des préoccupations qui touchent davantage la formation continue.
- La responsable du comité *Accès des jeunes à la formation professionnelle* mentionne un ajout au mandat ou au plan d'action pour inclure le Plan d'action L'école, j'y tiens!, notamment au regard de la 12<sup>e</sup> voie, Faciliter et encourager l'accès à la formation professionnelle.

## **7. ÉTAT DE SITUATION DU PLAN DE RAPPROCHEMENT EN MATIÈRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE**

### **7.1 Plans d'aménagement et stratégie ministérielle de redéploiement de l'offre de formation**

M. Turgeon rappelle que 18 plans d'aménagement sont attendus. Au 1<sup>er</sup> octobre, le CNPEPT a émis 11 avis favorables. Des plans sont actuellement en analyse au MELS ou en cours de traitement par le Comité national.

Pour les régions dont le plan a reçu un avis du CNPEPT, la lettre de la sous-ministre adjointe aux présidents des Tables interordres invite à mettre en œuvre le plan d'aménagement régional et souligne que des décisions seront prises ultérieurement au regard des demandes d'autorisation. Donc, on donne la suite au plan déposé au MELS.

À partir d'un bilan de mi-parcours élaboré par le Ministère en mai 2009, des constats ont été acheminés à la ministre qui a décidé, en août dernier, d'annoncer une stratégie de redéploiement de l'offre de formation.

La représentante de l'ADIGECS demande que l'on précise ce qui est entendu par « offre de base ». Il s'agit de programmes d'études permettant de vitaliser un milieu et favorisant son dynamisme dans une offre de formation pour les programmes les plus courants, par exemple, le secrétariat, les soins infirmiers, etc.

Les membres veulent savoir si des décisions sont prises quand aux demandes d'autorisation permanentes ou provisoires formulées dans les plans. Le redéploiement signifie-t-il que l'on s'achemine vers un nouveau plan d'aménagement ? M. Turgeon confirme que non, et qu'au contraire, la ministre s'appuie sur l'analyse de chacun des plans pour évaluer la meilleure façon de redéployer la formation en vue de plus d'efficacité. La réponse pour des modifications à la Carte des enseignements est à venir, en fonction des résultats d'une analyse globale de l'ensemble des plans, de leurs demandes, d'une décision de la ministre et des ressources disponibles.

La stratégie est une réaction générale à l'ensemble de ces plans, sur la base du bilan de mi-parcours. Ainsi, dès août 2009, une lettre sous la signature de la Ministre prend donc en considération les particularités de chacune des régions, suite aux avis du CNPEPT, appuie le travail en cours et souligne un redéploiement à venir. Dès l'automne 2009, M<sup>me</sup> Lapointe devrait rencontrer les Tables interordres.

## **8. ÉTAT DE SITUATION SUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES**

M<sup>me</sup> Larose rappelle le développement significatif de la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) ces quatre dernières années, en soulignant un financement récurrent présent depuis 2005-2006 : les commissions scolaires et les cégeps des régions ont reçu 100 000 \$ par année pour la mise sur pied d'un service régional dans le cadre du plan de rapprochement (y compris le secteur anglophone). M<sup>me</sup> Larose souligne la concertation établie pour regrouper les

services de RAC, l'offre de services qui s'enrichit d'instrumentation (près d'une soixantaine de programmes d'études), de formations d'intervenants aptes à soutenir la démarche et à assurer la gestion des services. Un répertoire est en cours pour présenter ce qui a été développé par le Ministère et par les régions en termes d'instrumentation et autres initiatives. La clientèle utilisatrice du service de RAC connaît une hausse significative ces dernières années, tant en formation professionnelle qu'en formation technique. Le nouvel espace économique du gouvernement, avec le dossier de la mobilité, a favorisé le rayonnement de la RAC : le service est vu comme un élément facilitant pour accueillir des immigrants, reconnaître leurs acquis et leurs compétences, leur permettre de compléter une formation manquante, se qualifier afin d'avoir accès au marché du travail.

La représentante de l'ADIGECS souligne positivement la vitalité du dossier.

M. Bouikni mentionne la possibilité d'avoir une présentation plus complète du dossier à une prochaine réunion, voire même avec des chargés de projets. Il souligne l'intérêt du travail des consortiums régionaux et des retombées de ce travail dans certaines régions.

## **9. INFORMATION GÉNÉRALE SUR LA CONCOMITANCE : SUIVI DES PROJETS PARTICULIERS - RENCONTRE TENUE EN AVRIL 2009**

M<sup>me</sup> Julie Lévesque dépose le compte rendu *Rencontre d'échanges sur la mise en œuvre des projets particuliers de concomitance 2009-2010* (mesure 30280), DPCS, SFPT-FC, MELS, 13 mai 2009. Elle souligne que tous les participants à la réunion du 1<sup>er</sup> avril ont reçu une copie de ce compte rendu. La rencontre a permis d'identifier les bonnes pratiques. Les répondants régionaux des directions régionales du MELS étaient présents.

M<sup>me</sup> Lévesque dépose un tableau statistique intitulé *Projets particuliers de concomitance 2008-2009* qui fait état de la répartition des projets pour chaque région et par programme d'études (menant à un DEP). Elle attire l'attention sur le nombre d'élèves ayant profité de cette formation particulière. M<sup>me</sup> Lévesque souligne que la concomitance est une formule exigeante en termes d'organisation et que le dossier génère beaucoup de questions au MELS au regard de la mise en œuvre. Les milieux de formation souhaiteraient un allègement aux règles budgétaires, une allocation à priori, sur la base de la clientèle déclarée et un changement pour inclure des élèves de 19 ans du secteur des jeunes dans les moins de 20 ans.

La représentante de l'ADIGECS veut savoir si ces règles sont bien connues dans le réseau. M. Bourassa souligne qu'elles font partie des *Règles budgétaires de la formation professionnelle*, qu'elles ont été présentées de la même façon que les autres mesures. M<sup>me</sup> Lévesque va vérifier si l'information a été acheminée par lettre ou autrement vers le réseau. La représentante de l'ADIGECS demande si les échanges du 1<sup>er</sup> avril vont permettre de faire des ajustements aux façons de faire. La représentante de l'ACSQ mentionne que pour les gens n'ayant pas déjà expérimenté ces projets particuliers et voulant en mettre en œuvre, il serait très opportun de consulter les responsables des milieux ayant réalisé un projet et partagé en groupe sur les façons de faire. Dans cette veine, on se demande s'il ne serait pas pertinent de mettre sur pied une seconde occasion de partage, compte tenu par ailleurs que la mesure sera renforcée par *L'école, j'y tiens!* M<sup>me</sup> Lévesque mentionne que cette réflexion est en cours et la faisabilité, à évaluer.

- **Services éducatifs complémentaires** (point ajouté à l'ordre du jour)

M<sup>me</sup> Lévesque présente M<sup>me</sup> Giuliana Tessier, de la Direction de la planification et de la coordination sectorielle (DPCS) qui travaille actuellement sur le dossier des Services éducatifs complémentaires (SEC) pour la formation professionnelle et technique.

Deux sources sont à la base de la révision des SEC en FP : 1) les recommandations du rapport du *Groupe mixte du MELS et du réseau des commissions scolaires visant à accroître l'accès des jeunes de moins de 20 ans à la formation professionnelle conduisant au diplôme d'études professionnelles*; 2) la stratégie d'action *L'école, j'y tiens!*, qui inscrit la poursuite des travaux et l'adoption de mesures visant à accroître l'accès à ces services.

La mise à jour des services complémentaires en FP se réalise également dans la foulée du *Cadre de référence portant sur les Services éducatifs complémentaires* de la Direction de l'éducation des adultes et de l'action communautaire (DEAAC) et au regard de ce qui existe au secteur des jeunes. Des changements sont anticipés au Régime pédagogique FGA, en juillet 2011 et à celui de la FP, un peu plus tard. Les travaux s'enclenchent sur la définition des composantes essentielles des SEC pour les clientèles de la FP en incluant les jeunes de moins de 20 ans et sur une proposition de modifications réglementaires.

Pour contribuer à une consultation et une validation de propositions et effectuer quelques journées intensives de travail d'ici décembre, M<sup>me</sup> Tessier demande deux personnes du réseau. Ces dernières doivent avoir une représentativité à la fois des grands centres et des régions, une connaissance des CFMS et une vision globale des services éducatifs particuliers. L'information sur les travaux sera présentée au Comité, au moment opportun.

La représentante de l'ADIGECS souligne que la mise à jour des services complémentaires est une « bonne nouvelle » et que la participation du réseau aux travaux devrait permettre de faire ressortir les meilleures pratiques. Il serait apprécié de la souplesse dans le modèle d'organisation afin de répondre rapidement aux préoccupations et aux besoins des élèves.

M<sup>me</sup> Nora Desrochers souligne que l'information qui sera colligée sur la mise en œuvre de services complémentaires en formation professionnelle doit tenir compte des aspects très variés à la formation professionnelle. S'y trouvent des clientèles jeunes et adultes, avec des cheminements très variés, des programmes d'études différents, des environnements différents, etc. Par ailleurs, les établissements d'enseignement accueillent plusieurs élèves jeunes (dont ceux en concomitance).

M<sup>me</sup> Savard ajoute que les adultes ont aussi de grands besoins qui vont souvent de pair avec leurs responsabilités. M. Chaurest souligne que dans la région des Laurentides, on trace un état de situation des besoins de la clientèle et cette information devrait être disponible en décembre 2009. M<sup>me</sup> Keenan demande s'il serait pertinent d'avoir une personne représentant la communauté anglophone sur le dossier des services complémentaires. On souligne qu'il y a peu de différence de besoins dans la clientèle en fonction de particularités linguistiques. On maintient la demande de deux personnes provenant du réseau.

## 10. SUIVI DE LA PASSERELLE PROVISOIRE CFMS VERS LES MÉTIERS SEMI-SPÉCIALISÉS

M<sup>me</sup> Desrochers présente M. Dominique Beaussier, responsable de la programmation pédagogique, de l'évaluation des apprentissages et de la passerelle CFMS à la DPVS. Le suivi de la passerelle provisoire 2009-2010 et 2010-2011 devrait permettre d'établir un portrait qualitatif (mise en œuvre, intégration et suivi des élèves, mesures de soutien élèves et enseignants) et quantitatif (nombre d'établissements, d'élèves de FGJ-FGA, d'intervenants). Il s'agit de déterminer une structure de collecte d'information et de reddition de comptes pour les milieux qui offriront une passerelle et pour documenter le suivi de l'expérimentation de la passerelle auprès des autorités ministérielles. Il faudra voir la pertinence d'inscrire une passerelle permanente, d'introduire des modalités dans la réglementation, telles que conçues actuellement ou consolidées. Il est essentiel de documenter les systèmes du MELS et de s'assurer de bien traduire le fonctionnement de ces passerelles. Des ressources additionnelles sont actuellement consenties pour la passerelle, avec une distribution de 1 500 \$ en FGJ et du même montant en FP.

Pour la mise sur pied d'un comité de travail, le MELS souhaiterait avoir la contribution de deux personnes issues du réseau pour deux réunions à l'automne 2009 et pour assurer un suivi des travaux. En termes de représentativité, M<sup>me</sup> Desrochers souhaite des représentants de commissions scolaires ayant implanté la formation à un métier semi-spécialisé et ayant des personnes inscrites à un DEP, dans une passerelle. Comme l'information sur cette mise en œuvre revêt un caractère qualitatif important, il est souhaité que le Comité mixte désigne les personnes.

Un rappel est fait relativement à la restriction relative à des passerelles s'inscrivant vers des métiers de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Les commissions scolaires aimeraient avoir l'information relative à ce volet. M<sup>me</sup> Desrochers pourrait avoir un échange avec la CCQ sur la question, car l'ensemble des programmes relatifs à la CCQ sont conditionnels à une entente inter organisme (MELS-CCQ).

M<sup>me</sup> Savard demande de quelle façon l'information a circulé vers les établissements d'enseignement. L'information ainsi que la liste des DEP est présente à l'Instruction 2009-2010 et dans les règles budgétaires. Une communication particulière au démarrage de ce dossier auprès des commissions scolaires serait appropriée. Une préoccupation du réseau est aussi d'allonger la période d'expérimentation de la passerelle provisoire, si trop peu de milieux s'inscrivent pour une mise en œuvre dans la période de temps imparti.

M. Chaurest questionne la possibilité de prendre en considération les élèves de la 2<sup>e</sup> secondaire pour la concomitance. M<sup>me</sup> Desrochers rappelle les limites du Régime pédagogique et explique que l'expérimentation de la passerelle est une occasion de documenter l'opportunité de l'accès avec ou sans concomitance. La question des préalables est préoccupante, les exigences peuvent se traduire différemment avec celles plus élevées du *Programme de formation de l'école québécoise*. À titre d'exemple, si les mathématiques sont plus fortes, le profil de l'élève ne sera pas le même et dans une perspective d'accroître l'accessibilité et de ne pas pénaliser l'élève, certains préalables pourraient être réévalués.

## 11. RAPPORT DES SOUS-COMITÉS DU COMITÉ MIXTE FP

Il a été convenu en début de réunion de faire un état de situation de chacun des comités et de revoir leur pertinence, le cas échéant. Cette mise à jour devra être complétée ultérieurement pour certains sous-comités.

### 11.1 Sous-comité sur l'organisation pédagogique et l'évaluation des apprentissages et des programmes d'études

Ce sous-comité ne s'est pas réuni depuis le printemps. Il existe une très grande difficulté de trouver une date qui convienne à tous les membres. Dans les travaux relatifs à l'évaluation des apprentissages, une rencontre a eu lieu en présence de la sous-ministre adjointe à la formation professionnelle et technique et à la formation continue, et de certains membres du réseau. Un document est déposé, soit le Protocole d'une expérimentation – *Production décentralisée et encadrée de référentiel d'évaluation des apprentissages en formation professionnelle*, SFPTFC, 24-08-2009.

Ce document est présenté par M<sup>me</sup> Desrochers. Le MELS maintient un rôle de soutien et de développement. Il conserve son intérêt à suivre la méthodologie, tant au plan de la pédagogie que de l'évaluation. La production de la documentation de référence demeure une activité du MELS et elle sera actualisée selon les besoins de développement. Les milieux scolaires seront donc informés des travaux d'actualisation, selon les besoins et des activités de formation pourront être rendues disponibles à des moments opportuns.

La production du référentiel pour l'évaluation des apprentissages fera l'objet d'une expérimentation en partenariat avec le réseau, à l'aide d'un soutien du Ministère. Un organisme assurera la production, accompagné par le MELS. La DPVS demeurera responsable de la validation de l'instrumentation et assumera la vérification de la production en conformité avec le programme d'études. La diffusion du référentiel sera assumée par les commissions scolaires.

Le sous-comité effectuera un suivi et un rapport d'expérimentation.

Une demande est formulée par la représentante du milieu anglophone pour obtenir une traduction du rapport d'expérimentation. On confirme que ce sera possible.

La représentante de l'ADIGECS rappelle que le milieu aurait souhaité conserver le statu quo, ce à quoi le Ministère ne peut répondre positivement, lui dit-on. Elle perçoit le projet d'expérimentation comme une alternative qui peut répondre aux besoins des commissions scolaires. Il s'agit donc d'un accord pour un projet d'expérimentation pour les trois prochaines années, avec un organisme mandaté. Plusieurs discussions sont à poursuivre sur la faisabilité du mandat de production de 2 ou 3 référentiels par année, du recrutement d'experts pour les travaux requis dans différents programmes d'études et du respect des délais convenus. Le réseau souhaite un rapport d'évaluation de l'expérimentation et que le logo du Ministère soit présent sur le rapport d'évaluation. Un état de situation doit être produit rapidement pour connaître le calendrier de révision des référentiels d'évaluation. Il y a une urgence en termes de besoins dans le réseau. Par ailleurs, le projet d'expérimentation est prévu sur la période 2010-2013.

La représentante de l'ADIGECS émet des questionnements sur les coûts associés à cette façon et s'inquiète de savoir quel organisme prendra en charge la production de ces référentiels

d'évaluation. Elle invite le Comité mixte à être vigilant. Selon M<sup>me</sup> Desrochers, le projet permettra d'explorer un soutien plus rentable à long terme, puisque les ressources des commissions scolaires pourraient se doter de l'expertise. La représentante de l'ACSQ rappelle l'importance du choix des ressources expertes. Selon elle, la diffusion d'expertise n'est pas facile à grande échelle, et dans un spectre à 21 secteurs de formation à soutenir.

### **11.2 Sous-comité sur les formations de courte durée en formation professionnelle**

M<sup>me</sup> Larose revient sur une modification apportée au mandat et à l'appellation de ce sous-comité sur les formations de courte durée pour élargir sa portée aux préoccupations de la formation continue. Elle est actuellement responsable de ce sous-comité et ajustera le mandat, avec les membres, pour qu'il reflète l'ensemble des activités de la formation continue. M. Bouikni rappelle que les sous-comités peuvent avoir des groupes de travail qui contribuent à la réalisation de leur mandat. Dans le cas du groupe de travail sur les formations courtes, les membres s'impliquent notamment sur le financement et comme régulateurs de besoins.

Une réunion a eu lieu avec le groupe de coordination de l'AEP (où s'ajoute Emploi-Québec) pour présenter des travaux relatifs à la mise à jour du *Guide de gestion des AEP*, version 2006. On y ajouterait les modalités de financement pour les études à temps partiel et des précisions sur l'élaboration de programmes (mars 2009). Des paramètres de financement ont été proposés. La représentante de l'ADIGECS souligne l'inquiétude du réseau à voir changer les règles du jeu sans qu'il ait été entendu. Une réaction du réseau au financement doit être analysée et des échanges sont à poursuivre. M<sup>me</sup> Larose signale que le MELs a la préoccupation de présenter des modalités cohérentes avec ce qui existe en éducation et pas nécessairement en emploi. Elle compte réunir rapidement le sous-comité de formation continue pour en débattre. M<sup>me</sup> Hurtubise souhaite pourvoir échanger sur l'avis rapidement élaboré qui a été acheminé et qui requiert d'être présenté, selon elle.

### **11.3 Sous-comité sur l'accès des jeunes de moins de 20 ans à la formation professionnelle menant au DEP**

M<sup>me</sup> Lévesque nous informe que ce sous-comité n'a pas tenu de réunion.

### **11.4 Sous-comité sur la promotion et la valorisation de la formation professionnelle et de la formation technique**

M<sup>me</sup> Larose mentionne que le sous-comité a tenu une réunion après trois ans d'absence. L'intérêt à poursuivre et à actualiser le mandat est présent. La réunion a permis d'échanger des idées sur les campagnes publicitaires existantes s'adressant aux jeunes et aux parents ainsi que de faire consensus autour d'une difficulté qui demeure constante, celle du recrutement à la formation professionnelle et technique. Dans les campagnes à venir, on veut faire valoir les salaires des métiers de la formation professionnelle et technique et les besoins du marché du travail. Le comité voit aussi la pertinence de promouvoir la formation à temps partiel, la RAC, le développement de la FPT.

Le mandat du sous-comité est plus englobant que seulement les campagnes de publicité. Il serait pertinent de faire l'arrimage de la promotion à un niveau régional, supra régional et national, et de faire état d'activités telles les Olympiades, par exemple. Le sous-comité veut élargir sa représentation à la formation continue des cégeps. Trois ou quatre réunions sont prévues à l'agenda. La représentante de l'ADIGECS souligne également l'intérêt d'effectuer des liens avec

la persévérance et la réussite. Il y aurait lieu de voir ce qui se fait dans les autres secteurs et d'arrimer les campagnes publicitaires. Les bonnes initiatives pourraient être diffusées.

#### 11.5 **Sous-comité sur les suites au Plan de rapprochement en matière de FPT**

M. Jacques Turgeon mentionne que le sous-comité s'est réuni à deux occasions, en mai par conférence téléphonique et en septembre. 15 personnes participaient à cette dernière réunion. Outre des points d'information et d'échange sur le plan de rapprochement et ses suites générales (stratégie de redéploiement, parcours de continuité, RAC, etc.), il a été question de la méthodologie pour identifier et analyser les projets à caractère généralisable qui sont présentés dans les plans d'aménagement. La terminologie, le champ d'application, des thèmes et des critères ont fait l'objet d'échange et de consensus. Par ailleurs, le comité a adopté un plan d'action qui ajoutera au repérage des projets, des modalités de promotion, de transfert, de suivi et la réalisation d'un rapport. Un échéancier est déterminé et trois autres réunions sont prévues au calendrier.

#### 11.6 **Sous-comité sur le Régime pédagogique et l'Instruction**

Ce sous comité n'a pas tenu de rencontre.

### 12. **VÉRIFICATION DU CALENDRIER DES RENCONTRES POUR L'ANNÉE 2009-2010**

**Suivi**

La réunion prévue le 25 février à Québec sera déplacée à Montréal pour s'assurer de la présence de certains membres.

### 13. **AUTRES POINTS**

- a. **Indicateurs de réussite pour la formation professionnelle** *Plan sur la persévérance et la réussite L'école, j'y tiens!* (12<sup>e</sup> voie, Faciliter et encourager l'accès à la formation professionnelle)

Le sujet est abordé informellement au cours de la réunion.

- b. **Services éducatifs complémentaires en formation professionnelle**

Le sujet a été traité au point 9.

#### **Levée de la réunion**

La prochaine rencontre est prévue le jeudi 5 novembre 2009, à Québec, à la salle 117 de l'Édifice Marie-Guyart, toujours à 13 h 30.

La réunion se termine à 16 h 30.

Francyne Lavoie  
Secrétaire du comité  
2009-12-02